

Québec, le 16 juin 2022

Purolator 1343 173 4139

**SOUS TOUTES RÉSERVES**

M<sup>e</sup> Louis Fortier  
1075, rue Rostand, bureau 1  
Sherbrooke (Québec) J1J 4P3

**Objet :** Réponse à votre correspondance datée du 2 juin 2022 transmise  
au Registraire des entreprises  
N/dossier : TE-2022-000351-0001

---

Cher confrère,

Nous avons été mandatés par notre client, le Registraire des entreprises, pour répondre à votre correspondance du 2 juin 2022 dans laquelle vous lui demandez d'annuler sans délai l'acte de dissolution délivré à la personne morale dénommée L'Orientation Éphémère.

Après analyse, nous sommes d'avis que l'acte de dissolution a été dressé conformément à la loi et nous vous informons que le Registraire des entreprises n'a pas compétence pour donner suite à votre demande.

Veillez recevoir, cher confrère, nos sincères salutations.



M<sup>e</sup> Thalia Duguay Cyr, avocate

c.c. M. Yves Pepin, registraire des entreprises